

Examen final des avocats

Session du 25 mars 2015

Phase de rédaction

1. Instructions

Le présent document comprend sept pages. Vérifiez que votre exemplaire est complet. Vous disposez de quatre heures pour préparer votre présentation orale (durée : 10 minutes) et votre présentation écrite mentionnées ci-dessous (**3. Consignes pour la partie écrite, et 4. Consignes pour la partie orale**).

Durant cette phase, vous avez accès à un ordinateur avec Word et un navigateur internet. L'usage de l'ordinateur pour communiquer de quelque manière que ce soit avec l'extérieur, par exemple un webmail, facebook, twitter, tout site pouvant être utilisé par des tiers pour communiquer avec le candidat ou tout autre moyen analogue est strictement interdit et constitue un cas très grave de fraude. Des mesures de surveillance et de contrôle appropriées sont en place. Il sera notamment procédé, à intervalles réguliers, à des captures d'écran de l'ordinateur de chaque candidat.

* * *

2. Enoncé écrit

Divina vous explique que son amie Paola exploite depuis le 1^{er} janvier 2000 le célèbre salon de beauté easybeauty situé dans les rues basses à Genève.

Le salon de Paola a immédiatement eu un succès retentissant, grâce notamment à une machine extraordinaire importée du Brésil qu'elle est la seule à posséder en Suisse et qui est avantagusement mise en valeur par le site internet de Paola.

Divina exerçait jusqu'il y a peu une activité à temps partiel et irrégulière de secrétaire indépendante, pour laquelle Paola lui avait gracieusement mis à disposition un petit bureau au sein du salon de beauté.

Divina ayant malheureusement fait le constat que son activité ne lui permettait de dégager qu'un très maigre bénéfice, elle a décidé d'y mettre un terme pour la fin du mois de novembre 2014.

Au moment de son départ, le 30 novembre 2014, Divina a rendu les clés à Paola et emporté ses quelques affaires personnelles, mais a laissé dans le petit bureau dont elle disposait un tableau d'art abstrait peint dans les années 40 et auquel elle tient énormément (car il représente sa grand-mère alors d'une très grande beauté). Elle a également laissé dans son bureau une sculpture de sirène, en bois exotique, qu'un ami artiste lui avait remise, œuvre pratiquement sans valeur si ce n'est sentimentale. Divina a précisé qu'elle passerait rapidement récupérer la statue et le tableau.

Au vu du succès de son amie, Divina a décidé d'ouvrir son propre salon de beauté et s'est procuré la même machine brésilienne. Elle vous explique qu'elle a rencontré Paola le 10 janvier 2015 dans un café à Florissant à côté du domicile de cette dernière. A cette occasion, Divina a indiqué vouloir récupérer prochainement le tableau et la statue ; elle a en outre informé Paola de l'ouverture le 5 janvier 2015 de son salon *easybeauté*, situé à quelques centaines de mètres seulement de celui de Paola. Divina a d'ailleurs créé un beau site internet (avec offres promotionnelles de lancement qui mettent en avant la merveilleuse machine brésilienne), dont le graphisme se rapproche très fortement de celui du site de Paola.

Paola n'a pas du tout réagi comme Divina l'escomptait. Furieuse elle a d'abord bousculé si violemment Divina que cette dernière a chuté sur le dos et n'a pu se relever que grâce à l'aide du serveur venu s'interposer. Paola est ensuite immédiatement partie en indiquant qu'elle ne rendrait ni le tableau ni la statue, refusant du reste d'indiquer si les objets se trouvaient toujours dans son salon et précisant même qu'il s'agissait désormais de « prises de guerre ».

Divina vous remet le mail qu'elle a envoyé immédiatement après cette rencontre à Paola tant sa réaction l'avait laissée sans voix, ainsi que les documents qui sont en sa possession. Elle précise en outre qu'elle a constaté en consultant le site du salon de Paola que cette dernière organise un concours, avec délai de participation au 13 avril 2015, dont les deux premiers prix sont le tableau et la statue.

urgence particulière

3. Consignes pour la partie écrite

Votre Maître de stage sollicite que vous lui rédigiez une note avec analyse circonstanciée des moyens juridiques et des aspects procéduraux civils afin de récupérer la statue et le tableau. Par ailleurs, il souhaite que vous rédigiez les conclusions de l'acte à déposer pour le compte de Divina en vue de récupérer la statue et le tableau.

4. Consignes pour la partie orale

Divina souhaite savoir si elle risque quelque chose sur le plan pénal au vu de l'ensemble de la situation et si Paola peut se voir reprocher quelque chose, également sur le plan pénal.

NB. Les questions de la sous-commission lors de l'interrogation orale porteront tant sur la présentation orale que sur la prestation écrite du (de la) candidat(e).

* * *

Interlaken, le 12 juillet 2014

Chère Divina,

C'était très sympa de te revoir ce week-end. J'ai notamment beaucoup apprécié notre longue ballade au bord du lac, qui m'a rappelé d'excellents souvenirs...

Je suis content que la statue « Total Recall 789 » t'ait plu. J'ai en particulier été très heureux que tu voies immédiatement que je m'étais inspiré de toi pour donner à cette pièce de bois balinaise les formes d'une sirène.

Je te la prête donc volontiers (ça me fera de la pub !) et te l'apporterai comme convenu la semaine prochaine lorsque je viendrai à Genève. Mais il faudra me la rendre si j'en ai besoin pour une exposition (par exemple pour une exposition collective qui devrait se tenir à Douchy-les-Mines en automne 2015).

Ne change pas, reste comme tu es, ma petite sirène !

Bises,


Balthazar

pas de propriété

De : Divina.Poliakova@easybeaute.ch

Envoyé : samedi 10 janvier 2015 17:03

À : Paola.Fernandez@easybeauty.ch

Objet :

Paola,

Je suis encore sous le choc de notre discussion et, surtout, de la violence avec laquelle tu m'as bousculée. J'ai encore très mal.

Tu n'es qu'une pétasse botoxée.

Ça ne va pas se passer comme ça, je vais prendre un avocat.

Adieu et bon vent !

Divina

www.easybeaute.ch

Sent from my iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: Paola.Fernandez@easybeauty.ch

Date: 9 janvier 2015 15:16 UTC+1

Destinataire: divina.poliakova@hotmail.com

Objet: notre rendez-vous de demain

Chère Divina,

Je te confirme comme convenu notre rendez-vous de demain à 15h., au petit café à la rue de Florissant.

Biz

Paola

www.easybeauty.ch

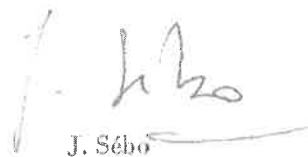
Galerie J. Sébo
11, impasse de l'Avenir
1204 Genève

FACTURE ET QUITTANCE

Reçu ce jour de Mme Divina Poliakova la somme de Frs 15'000 (quinze mille francs suisses) pour le tableau « Irina Poliakova en villégiature à Irkutsk » portant au dos et apposées par la main du peintre Dimitri Popov : sa signature et la date (« 12.XII.40 »).

Ce portrait est typique de la période proto-cubique de Dimitri Popov. Ses dimensions sont les suivantes : 80 x 40 cm ; une reproduction est annexée à la présente facture.

Genève, le 3 février 2014



J. Sébo

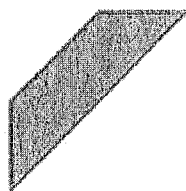
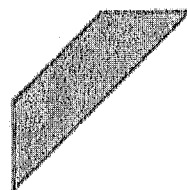
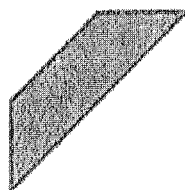
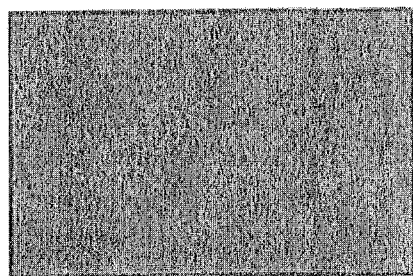
propriétaire

Galerie Sébo

11, impasse de l'Avenir

1204 Genève

Reproduction du tableau « *Irina Poliakova en villégiature à Irkutsk* » du maître Dimitri Popov :



- Galeriste depuis 1985 -

Dresse Augustine Gay-Ritou

Spécialiste en médecine générale FMH

1ter, avenue de la Paramécie

1206 Genève

Tél. : 022 123 45 67

Ce certificat est établi à la demande de ma patiente, Mme Divina Olympia Walhalla POLIAKOVA (1.1.1980), qui m'indique ressentir de fortes douleurs en raison d'une chute le 10 janvier 2015 sur le sacrum et les vertèbres lombaires, causée par une personne qui l'a poussée dans un café. Douleurs à la palpation du bas du dos et à la mobilisation du dos.

Les constatations que j'ai pu effectuer sont compatibles avec les explications de la patiente.

Prescription : Dafalgan (ou générique antidouleurs) 500 mg, 3 x par jour pendant une semaine

Genève, le 12 janvier 2015